

EDITORIAL

Fleixoises, Fleixois, chers administrés.

L'année 2016 avait commencée sous les meilleurs auspices avec la présentation, par Madame le Maire, des vœux pour la nouvelle année et dans le même temps l'inauguration de la salle des fêtes rénovée et mise aux normes. L'occasion pour remercier l'architecte, Jean-Louis POSSEMATO, et les entreprises qui ont œuvré pour mener à bien cette rénovation.

Mme le Maire a également pu revenir sur la réalisation des travaux de l'île du Fleix, réalisés par EPIDOR, ainsi que ceux de la berge, assurés, par la CAB.

Malheureusement, le 19 Avril, notre maire, Marie-Claude SERRES, nous quittait, des suites de maladie. Jusqu'au dernier moment elle est restée disponible, ne se plaignant jamais, toujours souriante et faisant preuve d'humour.

Ses obsèques, dans le cercle familial, furent suivies d'un hommage solennel au foyer rural, en présence de son mari et de ses enfants, de Mme la Sous-préfète, Mme le Députée, M le Président de la CAB, des représentants des corps constitués : Gendarmerie, Sapeurs pompiers, de nombreux Maires des communes voisines, avec lesquels elle travaillait sur nombre de dossier, différents représentants des entreprises travaillant pour la collectivité et de très nombreux Fleixois et Fleixoises.

A travers les différents discours prononcés ce jour là nous avons pu mesurer l'importance de la place qu'elle avait prise dans les institutions et de son dévouement pour sa commune.

Discours du 1er Adjoint au nom du Conseil Municipal et du personnel communal :

« Le Conseil Municipal et le personnel Communal vous accueillent aujourd'hui pour rendre hommage à notre Maire, Marie Claude SERRES, partie, brutalement, la semaine dernière.

Après un premier mandat de 2008 à 2014, d'abord en tant que conseillère municipale jusqu'en 2011 puis en tant que 1^{ère} adjointe, Marie-Claude nous avait rassemblés pour prendre la tête d'une nouvelle équipe en vue des élections de 2014.

Venant de divers horizons : actifs et retraités, jeunes et anciens, Français et Anglais, elle avait réussi à nous fédérer et créer un groupe homogène.

« Les Nouvelles » est le journal municipal,

Les informations de réunions ou manifestations, les appels à inscription ou à participation, ne seront pas repris ou réédités par d'autres moyens, alors lisez attentivement et notez.

Femme élue Maire, la première dans l'histoire de la commune, nous connaissions son attachement à l'éducation et à la culture, mais aussi derrière son air sérieux de « directrice d'école, » nous avons découvert une femme accessible, à l'écoute, chaleureuse, faisant preuve de beaucoup d'humour.

De par son expérience, sa rigueur, sa droiture, son sens de la responsabilité, elle nous guidait dans l'aboutissement de différents projets, dont celui de la salle où nous nous trouvons aujourd'hui. Cette salle, elle l'a rêvée remplie et animée de spectacles divers, culturels et musicaux.

Très attachée à la culture elle a initié l'achat d'une maison, jouxtant le restaurant scolaire, pour qu'elle soit transformée en bibliothèque car elle trouvait que cet espace était nécessaire sur la commune.

Marie Claude était une femme au fort caractère, et toutes ces décisions allaient dans le sens du bien être de chacun et de celui de l'ensemble des habitants de la commune. Lors de notre travail municipal, nous avons pu apprécier sa probité et son horreur du favoritisme.

Lors de son court mandat, Marie Claude a tout fait pour que la commune de Le Fleix trouve un rayonnement de premier plan, s'investissant pleinement auprès de la Communauté d'Agglomération de Bergerac.

Sa perspicacité, son dévouement et son acharnement à défendre les dossiers de notre commune l'ont fait connaître et apprécier du plus grand nombre.

C'est ainsi qu'elle nous rassemble aujourd'hui très nombreux pour lui rendre ce dernier hommage.

Marie-Claude, tu nous as faussés compagnie trop vite, nous laissant orphelins, mais sache que nous continuerons dans l'esprit et les valeurs que nous avons partagés. »

Depuis cette date les membres du Conseil Municipal conformément à l'arrêté préfectoral continuent de gérer les affaires courantes en attente de futures élections.

Le Maire adjoint.

Le dimanche 17 Juillet 2016

auront lieu les
élections municipales
au scrutin de liste.

Elles se dérouleront dans la
salle René Chauvin
de 8H00 à 18h00

Pièce d'identité obligatoire

**COMPTES RENDUS
DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMPTE RENDU REUNION CONSEIL
DU 17 mars 2016 à 20h30**

Compte administratif 2015 de la commune

Présentation du compte administratif de la commune pour l'année 2015.

Compte administratif 2015 du budget annexe de l'assainissement

Présentation du budget annexe de l'assainissement pour l'année 2015.

Comptes de gestion de la commune et de l'assainissement.

Ratios pour avancement de grade.

Augmentation temps de travail d'un agent.

Indemnités des élus: dans le cadre de la loi du 31 mars 2015 il y a lieu de revoter sur les taux. Les indemnités sont reconduites à l'identique.

Eclairage public: remplacement d'une lampe route de Mussidan.

Tarifs de location salle René Chauvin

Modification du règlement intérieur pour les emplacements des forains pour la fête locale

Rapport d'activités du SM 3 Bassins.

**COMPTE RENDU REUNION CONSEIL
DU 15 avril 2016 à 20h30**

Vote des taux d'imposition: pas d'augmentation des taux.

Affectation des résultats de la commune et de l'assainissement 2015.

Vote du budget primitif de la commune 2016 : en recettes et en dépenses à la somme de 1 583 052,84 Euros.

Vote du budget primitif de l'assainissement 2016 : en recettes et en dépenses à la somme de 1 099 544,26 Euros.

Participation Ecole St Joseph 2016 : montant de la participation 17 125 €.

Subventions aux associations 2016 :

ASE frelons : 285 €

ASS sport pour tous : 2 250 €

Téléthon : 30 €

la Boule Fleixoise : 400 €

Navidor : 20 €

Changement téléphonie Mairie : le conseil décide le changement des abonnements téléphoniques et internet avec une économie possible de 2 200 €.

Remboursement cantine.

Transfert de compétence du SIAEP Vélines au SMDE 24.

Pour obtenir des informations plus détaillées, les comptes-rendus des réunions sont consultables en mairie.

Le secrétariat de mairie est ouvert tous les jours de 9 h à 12 h et de 13h30 à 17h45 sauf le vendredi après-midi de 13h30 à 16h45. Il est fermé mercredi après-midi, samedi et dimanche.

**COMPTE RENDU REUNION CONSEIL
du 2 juin 2016 à 20h30**

Composition du Conseil Communautaire de la CAB dans le cas d'un accord cadre. Suite aux élections du Fleix

Mise en œuvre de la proposition N° 1 portant sur la fusion de la CAB avec la CC de Sigoulès.

Fusion du SIAEP de Vélines et du SIAEP de Villefranche proposition N° 21 du SDCI

Fusion du SIAS de la Force, du SMAS de Sigoulès, du SIAS de Bergerac II proposition N° 38 du SDCI.

Fusion du DFCI de la DOUBLE, de VILLAMBLARD, de VERGT, des Coteaux du Périgord Noir et de ma forêt du Landais proposition N° 36 du SDCI.

Dissolution du SIVOS de la Force proposition N° 34 du SDCI.

Subvention exceptionnelle OGEC Ecole St Joseph : Participation de 175 € pour sorties scolaires.

Subventions aux associations 2016 :

COOPERATIVE SCOLAIRE 1 000 €

FOOT PAYS EYRAUD 1 500 €

CLUB ECHECS 300 €

Remboursement cantine.

Changement d'une lanterne rue de la Passagère : il est demandé au SDE 24 de faire une proposition de changement des 3 lanternes de la rue.

Lecture d'une lettre d'orange annonçant la dépose des cabines téléphoniques de la commune

INFORMATIONS MUNICIPALES

Avec le retour du printemps petits rappels sur le bien vivre ensemble et le respect du voisinage.

Le Brûlage des déchets verts : à l'air libre est interdit par l'article 84 du règlement Sanitaire Départemental. Cette interdiction s'applique aux particuliers et aux professionnels toute l'année, de jour comme de nuit, en zone périurbaine et rurale lorsqu'il existe pour la commune un système de déchèterie.

Les troubles de voisinage :

peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils troublent de manière anormale le voisinage de jour comme de nuit. Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures dans le but de préserver la tranquillité du voisinage.

Les travaux de bricolage et de jardinage avec des moteurs thermiques ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h00 et de 15h à 19h le dimanche de 10h à 12h.

Allégeons nos poubelles : pensons au compostage.

Des composteurs sont disponibles auprès de SMD3 à Bergerac : 05 53 58 55 55 (ancien SMBGD)

Pour les déchets encombrants ou les déchets verts la déchèterie de St Pierre est ouverte du lundi au samedi de 13h30 à 17h et le lundi, mercredi, vendredi et samedi matin de 9h à 12h.

INFORMATIONS DIVERSES

CARTABLE SAIN POUR LA PROCHAINE RENTREE

Ce qu'il faut savoir ?

Les fournitures scolaires peuvent contenir des produits nocifs pour la santé: solvants, métaux lourds conservateurs, perturbateur endocrinien, et molécules chimiques toxiques.

Les impacts sur la santé des enfants sont connus, maux de tête, irritation de la peau, et des voies respiratoires ou maladies plus graves.

Des fournitures scolaires non toxiques existent, elles ne sont pas faciles à repérer donc soyons attentifs aux étiquettes, et dans vos magasins habituels, vous pourrez trouver des stylos feutres sans xylène ni toluène, des correcteurs sans solvant, des crayons à papier sans cadmium, plomb, mercure ou chrome, des gommes sans PVC, des colles sans solvant.

Si vous le pouvez privilégier les logos de qualités suivants ;

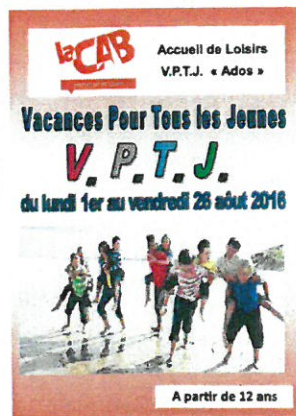
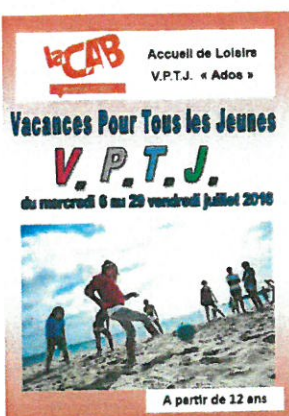


pour plus d'information allez sur le site internet de l'association « **Habitat santé environnement** » reconnue et mandatée par les services régionaux de santé publique www.hsen.org

LES VACANCES DE VOS ENFANTS

Parents : pour les 3/6 ans et 6/14 ans vous pouvez contacter : Le centre de loisirs de LA FORCE au 05 53 58 94 36 ou par mail : alsh.laforce@la-cab.fr ou le centre de loisirs de Prignonrieux au 05 53 58 07 52 ou par mail : alsh.prignonrieux@la-bab.fr

Pour les jeunes de 12 à 18 ans, contacter le bureau information jeunesse (BIJ) au 05 53 58 11 77 ou par mail : alsh.vptj@la-cab.fr ou bij@la-cab.fr



Comité des Fêtes Fleixois

Le Comité organise la traditionnelle fête du village les 6 7 et 8 Août 2016. Au programme cette année :

Samedi 6 Août marché gourmand installé rue Henri de Navarre. Nombreux producteurs présents qui vous permettront de composer un menu à votre convenance.

La soirée sera animée par Mickael Vigneau et le DJ Fabien.

Dimanche 7 Août de 8h00 à 18h00 brocante sur le stade et rue de la Garenne. Restauration et buvette sur place.

Le soir restauration aux platanes avec en animation musicale le groupe les Touristes.

Les motorigoles viendront faire admirer leurs chromes dans l'après midi.

Lundi 8 Août grillades aux platanes avec la Banda IN VI-NO VERITAS qui conduira ensuite les spectateurs près de la Dordogne pour assister au feu d'artifice, offert par le comité, qui clôtura ces trois jours de festivités.

Bien sûr, tout au long de ces trois jours vous pourrez retrouver la fête foraine stationnée sur la place de la Mairie. Nous accueillerons cette année une délégation du village de Langoat dans le cadre du jumelage.

Cours de Gym

Tous les vendredi de 9h00 à 10h00 un cours de gym d'entretien a lieu à la salle des fêtes du Fleix sous la houlette de Gregory, animateur de sport.

Convivialité et bonne ambiance.

Reprise des cours le vendredi 16 Septembre.

Rejoignez nous.

Association Tricot Café Fleixois

Compte rendu de la visite de l'association à la CAB par Madame ROUSSEAU Jocelyne

Le lundi 13/06 Mmes ROUSSEAU, LEY et HINDERS-CHIETT se sont rendus dans les locaux de la CAB afin de remettre 22 petites couvertures et 6 autres couvertures à Mme ATMAN, coordinatrice des assistantes maternelles dépendant des crèches de la CAB. Quelques photos ont été prises afin d'immortaliser ce moment: ne pas hésiter à nous les demander.

Toujours à la demande de la CAB nous allons fabriquer des balles en laines pour les activités des crèches, ainsi que des habits pour poupées et poupons, des couvertures d'éveil et ensuite quelques vêtements pour enfants de 3 mois à 3 ans.

Je vous rappelle que les brassières, bonnets et chaussons déjà réalisés seront à destination de la maternité de l'hôpital de Bergerac et je ne manquerai pas de faire appel au volontariat pour m'accompagner le jour J.

L'association fonctionne tous les mercredi de 14h30 à 17h30 salle René Chauvin.

Retrouver les informations sur le site internet de la mairie : www.lefleix.fr

JUMELAGE avec LANGOAT

<http://www.langoat.bzh.fr>

On en parlait depuis longtemps...Le sujet s'invitait ici où là, de temps en temps. Sans plus.

Il a fallu l'initiative d'un vacancier pour que cette fois l'idée prenne corps.

Ce vacancier? Frédéric LOYER, breton des Côtes- d'Armor, du village de Langoat.

Depuis plusieurs années, de Monpazier où il passait ses vacances, il parcourait la Dordogne.

Le Fleix... un coup de foudre! Et l'envie de proposer le jumelage des deux villages.

De retour à Langoat, quelques photos à l'appui, il en parle à la nouvelle équipe municipale qui réagit positivement.

Un premier contact est pris avec la mairie du Fleix et le Comité des fêtes qui organisent alors une première réunion publique d'information le 15 mars dernier.

Langoat ? Un joli et dynamique petit village breton, comme vont le découvrir le petit groupe de 3 volontaires qui s'est rendu sur place, à l'invitation des langoatais, lors de leur fête annuelle du Pardon le 05 mai.



Stand de produits du Fleix à Langoat.

Cet été, en retour, plusieurs familles langoataises ont programmé quelques jours de vacances au Fleix en camping-car & caravane pour la fête locale.



Le défilé du pardon à Langoat

Pour gérer ce jumelage, une association doit être constituée.

À cet effet **une assemblée générale constitutive est programmée**

le vendredi 23 septembre,

en mairie salle René Chauvin à partir de 20h.

Soyez curieux, venez nombreux. ! Frédéric Loyer, président de « *La main à la pâte* » promet pour l'occasion de nous faire découvrir le KUIGN AMANN !

